Communauté de communes Pays de Nérondes

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme **« un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ».** Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective.**

Les chiffres clés de l'emploi

L'ESS est particulièrement dynamique sur votre territoire.

En effet, en 2019, près de **11,1% des entreprises*** de votre Communauté de communes relèvent de l'ESS et elles y **emploient près de 35,9% des salariés*** du territoire.

Les deux secteurs les plus dynamiques sont* :

- **Le secteur des services divers,** avec 4 établissements ESS employant 23 personnes* ;
- **L'enseignement,** avec 4 établissements ESS employant 72 personnes*.

Implantation des entreprises de l'ESS

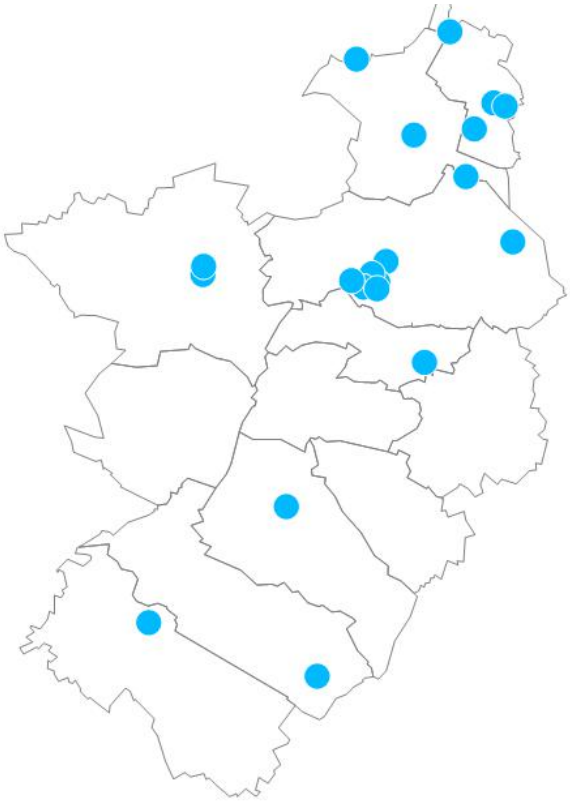

Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
Pays de Nérondes	**243**	**35,9%**	**16**	**11,1%**
Cher	9 899	10,6%	928	9,7%
Centre-Val de Loire	92 694	10,6%	8 803	10,9%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 31/12/2019

Contact :
j.fulloy@cresscentre.org

cress Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org